

Réf: Dossier N° 151666

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN MINERAL COMMODITIES »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FEH
KESSE CITE PROMOGIM VILLA GEOBETON A 500 M DU
CARREFOUR ECOLE GRACE ESTHER, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts Authentiques en date du 17/10/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN, NOTAIRE , et enregistrés au CEPICI le 18/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN MINERAL COMMODITIES »

Objet : ACHAT VENTE EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT .

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA FEH
KESSE CITE PROMOGIM VILLA GEOBETON A 500 M DU
CARREFOUR ECOLE GRACE ESTHER, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M OUATTARA OUSSENY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09701 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55624/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

